

2

AGRICULTURE ET PÊCHES

FLEURISTERIE

GUIDE D'ÉVALUATION
5173

OCTOBRE 1996

AGRICULTURE ET PÊCHES

FLEURISTERIE

GUIDE D'ÉVALUATION
5173

OCTOBRE 1996

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1996 – 96-0904

ISBN : 2-550-31039-X

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1996

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION	1
1 TABLEAU-SYNTÈSE DES ÉPREUVES	3
1.1 Cours transférable	5
1.2 Numéro de module	5
1.3 Responsabilité de l'épreuve	5
1.4 Type d'évaluation	6
1.5 Nombre maximal de candidates et de candidats, durée de l'épreuve	6
1.6 Nombre de versions	6
1.7 Matériel complémentaire	7
1.8 Disponibilité des épreuves	7
2 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIVEMENT AUX ÉPREUVES	9
2.1 Durée des épreuves pratiques	9
2.2 Préparation des séances d'examen	9
2.3 Particularités des reprises	9
3 MÉCANISMES DE RÉTROACTION	10

ANNEXE : TABLEAUX D'ANALYSE DU PROGRAMME et TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS

PRÉSENTATION

Le Guide d'évaluation du programme «Fleuristerie (5173)» est une publication officielle du ministère de l'Éducation. Il fait partie de l'ensemble des documents nécessaires pour se conformer à l'approche curriculaire. Il vient donc compléter le Programme d'études, le Guide pédagogique, le Guide d'organisation et le Guide général d'évaluation.

Le présent guide s'adresse aux personnes responsables de l'évaluation dans le domaine de la formation professionnelle au sein des établissements d'enseignement, aux personnes responsables désignées parmi le personnel des écoles, aux coordonnatrices, coordonnateurs, conseillères et conseillers pédagogiques en formation professionnelle, aux directrices et directeurs d'école ainsi qu'aux enseignantes et enseignants chargés du programme «Fleuristerie (5173)».

Le guide apporte des précisions sur les épreuves préparées par le Ministère pour ce programme. On y présente également les mécanismes de rétroaction mis en place par le Ministère relativement à ces épreuves. Enfin, on y trouve en annexe les tableaux d'analyse du programme et les tableaux de spécifications pour chacun des cours pour lesquels des épreuves sont produites par le Ministère.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la personne responsable des épreuves du programme «Fleuristerie (5173)», à la Direction générale de la formation professionnelle et technique au numéro de téléphone suivant : (514) 873-6162.

Nous souhaitons que le présent guide aide les établissements d'enseignement à mettre en oeuvre l'approche d'évaluation retenue pour la formation professionnelle et appliquée au programme «Fleuristerie (5173)».

**TABLEAU-SYNTHESE DES ÉPREUVES POUR LE PROGRAMME
D'ÉTUDES «FLEURISTERIE (5173)»**

Nombre de cours : 25
Durée en heures : 1035

Code: 5173
Nombre d'unités: 69

CODE COURS	COURS. TRANS. ¹	NUMÉRO MODULE	TITRE	UNITÉS	DURÉE COURS	RESP. ÉPR. ²	TYPE D'ÉVAL. ³	DURÉE ÉPREUVE ⁴	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS	SEUIL DE RÉUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE	DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES
201-212		01	Situation au regard du métier et de la démarche de formation	02	30	Établ.	EEP						
201-222		02	Application de notions de botanique	02	30	Établ.	ET	2 hres		75			
201-233		03	Caractérisation des fleurs et des légumes	03	45	Établ.	ET	2 hres		80			
201-242		04	Préparation du matériel de base	02	30	Établ.	EP	2 hres		85			
201-252		05	Réception des marchandises	02	30	Établ.	EP	1h 30		85			
201-262		06	Application des règles de santé et de sécurité du travail	02	30	Établ.	EEP						
201-276		07	Application de règles de composition florale simple	06	90	Établ.	EP	2h 45		85			
201-282		08	Communication en milieu de travail	02	30	Établ.	EEP						
201-294		09	Application de règles de composition florale élaborée	04	60	MEQ	EP	3h 30	Tous	80	1		X
201-302		10	Aménagement des espaces de vente	02	30	Établ.	EP	1 hre		85			
201-312		11	Réalisation de corbeilles	02	30	Établ.	EP	1h 30		80			
201-323		12	Réalisation de gerbes murales	03	45	MEQ	EP	4 hres	Tous	85	1		X
201-333		13	Caractérisation des plantes	03	45	Établ.	ET	2 hres		80			
201-343		14	Entretien et montage de plantes	03	45	Établ.	EP	2 hres		85			
201-352		15	Utilisation des équipements informatiques et électroniques	02	30	Établ.	EP	30 min		80			
201-362		16	Application de techniques de vente	02	30	MEQ	EP	30 min	1	85	1		X
201-373		17	Amorce de la pratique du métier	03	45	Établ.	EEP						
201-383		18	Réalisation de couronnes	03	45	Établ.	EP	2h 30		80			
201-394		19	Réalisation d'accessoires floraux	04	60	MEQ	EP	4h 30	Tous	80	1		X
201-402		20	Sensibilisation aux courants et tendances en fleuristerie	02	30	Établ.	EEP						
201-413		21	Réalisation d'un arrangement pour une occasion spéciale	03	45	MEQ	EP	3h 30	Tous	80	1		X
201-423		22	Réalisation d'un projet pour un mariage	03	45	Établ.	EP	4 hres		85			

CODE COURS	COURS TRANS. ¹	NUMÉRO MODULE	TITRE	UNITÉS	DURÉE COURS	RESP. ÉPR. ²	TYPE D'ÉVAL. ³	DURÉE ÉPREUVE ⁴	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS	SEUIL DE RÉUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE	DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES
201-432		23	Planification de sa démarche de recherche d'emploi	02	30	Établ.	EEP						
201-443		24	Réalisation d'un projet pour des funéraires	03	45	Établ.	EP	4 hres		85			
201-454		25	Intégration au marché du travail	04	60	Établi	EEP						

Note : chaque épreuve contient plusieurs projets possibles

1. *COURS TRANS.* : Cours transférable à un autre programme
2. *Établ.* : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement d'enseignement
MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère
3. *ET* : Épreuve théorique
EP : Épreuve pratique
EEP : Épreuve en vue de l'évaluation de la participation de l'élève
4. *Durée épr.* : Durée de l'épreuve pour une candidate, un candidat ou un groupe de candidates et de candidats

EXPLICATIONS CONCERNANT LE TABLEAU-SYNTHÈSE

1.1 Cours transférable

Certains cours sont communs à plusieurs programmes. Cette information est consignée dans la colonne «COURS TRANS.» (cours transférable au programme), où apparaissent les numéros des programmes auxquels des cours sont communs.

Pour le programme «Fleuristerie (5173)», aucun cours n'est commun à un autre programme.

1.2 Numéro de module

L'ordre des numéros inscrits dans la colonne «NUMÉRO MODULE» ne représente pas la séquence d'enseignement des modules. Il s'agit des numéros des modules tels que présentés dans le programme.

Ces numéros n'ont donc pas d'incidence directe sur la planification de l'évaluation en vue de la sanction des études. Pour planifier l'évaluation, il faut se reporter aux suggestions présentées dans le Guide pédagogique.

1.3 Responsabilité de l'épreuve

La colonne «RESP. ÉPR.» indique quels sont les cours dont les épreuves sont de responsabilité ministérielle (MEQ) et quels sont ceux pour lesquels elles relèvent de l'établissement d'enseignement (Établ.).

Pour le programme «Fleuristerie», les épreuves de 5 modules sont de responsabilité ministérielle et les épreuves de 20 modules relèvent de l'établissement.

1.4 Type d'évaluation

La colonne «TYPE D'ÉVAL.» indique la nature de l'épreuve (pratique, théorique ou en vue de l'évaluation de la participation de l'élève) retenue pour l'évaluation.

En vue de la sanction des études, le programme «Fleuristerie (5173)» comporte :

- 7 modules pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve en vue de l'évaluation de la participation de l'élève (EEP);
- 15 modules pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve pratique (EP);
- 3 modules pour lesquels l'évaluation se fait à l'aide d'une épreuve théorique (ET);

1.5 Nombre maximal de candidates et de candidats, durée de l'épreuve

On indique dans le tableau-synthèse, pour les épreuves pratiques, un nombre maximal de candidates et de candidats à qui on peut faire passer l'épreuve en même temps.

Si l'établissement d'enseignement, compte tenu de ce nombre maximal, doit organiser plusieurs séances d'examen, il faut multiplier le temps d'évaluation indiqué à la colonne «DURÉE ÉPR.» par le nombre de séances nécessaire.

S'il n'y a pas de contraintes quant au nombre de candidates et de candidats pour une séance d'examen, la mention Tous est inscrite dans la colonne «NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATES ET DE CANDIDATS».

1.6 Nombre de versions

La colonne «NOMBRE DE VERSIONS» indique le nombre de versions de l'épreuve actuellement disponibles.

1.7 Matériel complémentaire

Un X dans la colonne «MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE» indique que l'épreuve comporte du matériel complémentaire (cassette, disquette, plan, etc.).

1.8 Disponibilité des épreuves

Un X dans la colonne «DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES» indique que l'épreuve est disponible et sera transmise aux établissements d'enseignement désignés à la carte des enseignements par la Direction de la sanction des études.

2 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIVEMENT AUX ÉPREUVES

2.1 Durée des épreuves pratiques

La durée indiquée pour une épreuve pratique n'inclut pas le temps pour présenter les documents et les temps d'arrêt entre les parties d'une épreuve; par contre, elle inclut le temps nécessaire pour la planification du travail, le nettoyage, de même qu'elle prend en considération les temps d'arrêt nécessaires pour l'évaluation. Lorsque la durée prévue est écoulée, la candidate ou le candidat ne peut poursuivre l'épreuve.

2.2 Préparation des séances d'examen

Les épreuves pratiques sont présentées en une seule version mais offre un choix entre divers projets. On prendra connaissance des procédures relatives au choix du projet en consultant le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur. L'examinatrice ou l'examineur devra prendre connaissance des directives à la préparation des postes de travail au moins deux semaines avant la passation d'une épreuve, afin de commander les matériaux nécessaires et de préparer les aires de travail.

2.3 Particularités des reprises

En cas d'échec, certaines épreuves pratiques doivent être reprises au complet tandis que d'autres peuvent ne l'être qu'en partie. On consultera le point relatif à ce sujet dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur.

3 MÉCANISMES DE RÉTROACTION

Afin de faciliter la mise à jour des épreuves pour le programme «Fleuristerie», le Ministère demande aux établissements d'enseignement de lui fournir de la rétroaction au sujet de ces épreuves.

Après la première utilisation de chacune des épreuves en «Fleuristerie», l'établissement d'enseignement fait remplir, par l'enseignante ou l'enseignant, la grille de rétroaction ci-jointe. Par la suite, l'enseignante ou l'enseignant retourne la grille de rétroaction remplie à la personne responsable désignée parmi le personnel de l'établissement d'enseignement, qui, après en avoir pris connaissance, la fait parvenir au Ministère à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation
Direction générale de la formation
professionnelle et technique
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1

À l'attention de la personne
responsable de la rétroaction

GRILLE DE RÉTROACTION

ÉPREUVE PRATIQUE et ÉPREUVE D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

Programme	:	_____
Code du cours	:	_____
Version de l'épreuve	:	_____

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant	:	_____
École	:	_____
Commission scolaire	:	_____

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1. Le travail que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long de l'épreuve est représentatif de la compétence sur laquelle porte l'objectif.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

2. Les étapes de travail retenues sont conformes aux données du tableau de spécifications.

1	2	3	4

Commentaire : _____

3. Le seuil de réussite permet d'attester le développement de la compétence sur laquelle porte l'épreuve.

1	2	3	4

Commentaire : _____

4. La durée suggérée est suffisante en fonction de la tâche à réaliser.

1	2	3	4

Commentaire : _____

5. La durée de passation de l'épreuve pour l'ensemble des candidates et des candidats est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1	2	3	4

Commentaire : _____

6. Le nombre maximal de candidates et de candidats à qui on peut faire passer simultanément l'épreuve est acceptable.

1	2	3	4

Commentaire : _____

7. La liste du matériel nécessaire pour la passation de l'épreuve, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur, est appropriée.

1	2	3	4

Commentaire : _____

8. La tâche que l'examinatrice ou l'examineur doit accomplir pendant les étapes de déroulement et de notation est réalisable (faisabilité).

1	2	3	4

Commentaire : _____

9. Le travail que la candidate ou le candidat doit effectuer tout le long des étapes ou des phases est réalisable (faisabilité).

1	2	3	4

Commentaire : _____

10. L'information contenue dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur est :

- univoque

1	2	3	4

- claire

1	2	3	4

- complète

1	2	3	4

Commentaire : _____

11. L'information contenue dans le cahier de la candidate ou du candidat est :

- univoque

1	2	3	4

- claire

1	2	3	4

- complète

1	2	3	4

Commentaire : _____

12. La fiche d'évaluation ou la grille d'évaluation de la participation est :

- univoque	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- claire	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- complète	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- facile à utiliser	1	2	3	4
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire : _____

*13. Les documents d'accompagnement (fiche d'observation, fiche de travail, dessin, plan, croquis, etc.) sont :

- univoques

1	2	3	4

- clairs

1	2	3	4

- complets

1	2	3	4

- faciles à utiliser

1	2	3	4

Commentaire : _____

14. Il y a concordance entre l'information présentée sur la fiche d'évaluation ou la grille d'évaluation de la participation, dans le cahier de l'examinatrice ou de l'examineur et dans le cahier de la candidate ou du candidat.

1	2	3	4

Commentaire : _____

* Répondre s'il y a lieu

ANNEXE

(Tableaux d'analyse de programme)

(Tableaux de spécifications)

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie **Code :** 201294

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - APPLICATION DE RÈGLES DE COMPOSITION FLORALE ÉLABORÉE

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des règles de composition florale élaborée

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P' ou C
Réaliser un montage symétrique.	25	--	<ul style="list-style-type: none"> · Conformité de la composition. · Préparation du contenant. · Application des règles de composition florale. 	P
Réaliser un montage asymétrique.	45	50	<ul style="list-style-type: none"> · Choix du contenant et des composantes. · Préparation du contenant. · Application des règles de composition florale. 	P
Réaliser un liage asymétrique.	30	50	<ul style="list-style-type: none"> · Choix des composantes. · Préparation des composantes. · Application des règles de composition florale. · Application de la technique de liage. · Qualité de la présentation. 	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 9

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie **Code :** 201294

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - APPLICATION DE RÈGLES DE COMPOSITION **Durée de l'épreuve :** 3 heures
FLORALE ÉLABORÉE

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des règles de composition florale élaborée

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Réaliser un montage asymétrique.	PS/PT	1. Préparation du contenant.	5	1.1 A bien préparé le contenant.	5
		2. Application des règles de composition florale.	45	2.1 Disposition appropriée des motifs principal, latéral et opposé.	10
				2.2 Hauteurs relatives des motifs conformes à la règle d'or.	10
				2.3 Équilibre visuel des volumes et des masses.	5
				2.4 Présence d'un point fort	5
				2.5 Harmonie de la composition florale.	10
2.6 Mise en évidence des fleurs de grande valeur expressive.	5				
Réaliser un liage asymétrique.	PS/PT	3. Préparation des composantes.	5	3.1 A préparé correctement les fleurs, les verdure et les autres éléments naturels.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie **Code :** 201294

N° ET TITRE DU MODULE : 9 - APPLICATION DE RÈGLES DE COMPOSITION **Durée de l'épreuve :** 3 heures

FLORALE ÉLABORÉE

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des règles de composition florale élaborée

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
		4. Application des règles de composition florale.	30	4.1 Dimensions équilibrées du bouquet. 4.2 Présence de relief. 4.3 Contraste des textures. 4.4 Exploitation judicieuse des lignes et des mouvements des fleurs et des légumes. 4.5 Harmonie des couleurs. 4.6 Mise en évidence des fleurs de grande valeur expressive.	5 5 5 5 5 5
		5. Application de la technique de liage.	10	5.1 Tiges liées correctement en faisceau.	10
		6. Qualité de la présentation.	5	6.1 Présentation conforme aux exigences de qualité.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie

Code : 201323

N° ET TITRE DU MODULE : 12 - RÉALISATION DE GERBES MURALES

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser des gerbes murales

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Choisir les composantes de la gerbe murale.	5	20	· Sélection des composantes.	P
Confectionner un support artisanal pour une gerbe murale.	15	20	· Choix des matériaux. · Qualité du support. · Utilisation de l'outillage.	P
Réaliser une gerbe murale de fleurs et de légumes fraîches avec support.	25	--	· Application des techniques de travail. · Application des règles de composition florale. · Esthétique de la présentation.	P
Réaliser une gerbe murale de fleurs et de légumes naturalisées ou permanentes avec support.	30	55	· Application des techniques de travail. · Application des règles de composition florale. · Esthétique de la présentation. · Respect des règles de santé et de sécurité.	P
Réaliser une gerbe murale sans support.	15	--	· Application des techniques de travail. · Application des règles de composition florale. · Esthétique de la présentation.	P
Calculer le coût d'une gerbe.	5	5	· Justesse des calculs.	P
Évaluer son travail.	5	--	· Pertinence du jugement.	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 12

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

TITRE DU PROGRAMME :	Fleuristerie	Code :	201323
N° ET TITRE DU MODULE :	12 - RÉALISATION DE GERBES MURALES	Durée de l'épreuve :	4 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Réaliser des gerbes murales		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Choisir les composantes de la gerbe murale.	PS	1. Sélection des composantes.	20	1.1 A choisi des fleurs, des légumes et d'autres éléments (si nécessaire) appropriés à l'utilisation de la gerbe.	10
				1.2 A choisi les fleurs en tenant compte du montant maximal alloué.	10
Confectionner un support artisanal pour une gerbe murale.	PS/PT	2. Choix des matériaux.	10	2.1 A choisi judicieusement les matériaux composant le support.	5
				2.2 Dimensions appropriées des matériaux composant le support.	5
				3. Qualité du support.	5
Réaliser une gerbe murale de fleurs et de légumes naturalisées ou permanentes avec support.	PS/PT	4. Application des techniques de travail.	20	4.1 A appliqué correctement la technique d'allongement des tiges.	10
				4.2 A utilisé correctement le fusil à colle.	5
				4.3 Insertion correcte des tiges dans la mousse florale ou le "styrofoam".	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Fleuristerie	Code :	201323
N° ET TITRE DU MODULE :	12 - RÉALISATION DE GERBES MURALES	Durée de l'épreuve :	4 heures
COMPORTEMENT ATTENDU :	Réaliser des gerbes murales		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Calculer le coût d'une gerbe.	PS	5. Solidité de l'assemblage	15	5.1 A fixé solidement tous les éléments de la gerbe.	15
		6. Application des règles de composition florale.	25	6.1 Respect de l'asymétrie.	5
				6.2 Équilibre des volumes et des masses.	5
				6.3 Respect des principes liés à l'harmonie des couleurs.	5
				6.4 Présence d'un effet de profondeur.	5
				6.5 Mise en évidence des fleurs et des légumes de grande valeur expressive.	5
		7. Esthétique de la présentation.	5	7.1 A bien dissimulé les attaches.	5
		8. Calcul du prix final de vente.	5	8.1 A déterminé exactement le prix de vente.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 1

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie

Code : 201362

N° ET TITRE DU MODULE : 16 - APPLICATION DE TECHNIQUES DE VENTE

COMPORTEMENT ATTENDU : Appliquer des techniques de vente

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Accueillir la cliente ou le client.	10	15	<ul style="list-style-type: none"> · Utilisation d'une technique d'accueil. · Qualité de la présentation personnelle. 	P
Cerner le besoin de la cliente ou du client.	25	30	<ul style="list-style-type: none"> · Application d'une démarche de détermination des besoins. · Application des techniques de communication. 	P
Proposer un produit.	42	35	<ul style="list-style-type: none"> · Pertinence des produits ou des services offerts. · Utilisation des techniques de vente. · Application des techniques de communication. · Utilisation de la terminologie. 	P
Conclure la vente.	20	15	<ul style="list-style-type: none"> · Application des techniques de conclusion d'une vente. · Exactitude des opérations de transaction. 	P
Appliquer des techniques de vente.	3	5	<ul style="list-style-type: none"> · Respect des règles de l'éthique professionnelle. 	

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Fleuristerie	Code :	201362
N° ET TITRE DU MODULE :	16 - APPLICATION DE TECHNIQUES DE VENTE	Durée de l'épreuve :	30 minutes
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer des techniques de vente		

Objets d'évaluation	Str. *	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Accueillir la cliente ou le client.	PS	1. Utilisation d'une technique d'accueil.	10	1.1 A respecté les règles de courtoisie et de politesse.	5
				1.2 A fait preuve d'assurance.	5
Cerner le besoin de la cliente ou du client.	PS	2. Qualité de la présentation personnelle.	5	2.1 A une présentation soignée.	5
		3. Application d'une démarche de détermination des besoins.	15	3.1 A adapté son approche aux caractéristiques de la cliente ou du client.	5
				3.2 A fait un choix judicieux et complet des questions à poser.	10
		4. Application des techniques de communication.	15	4.1 S'est exprimée ou exprimé clairement et de façon incitative.	5
				4.2 A écouté attentivement la cliente ou le client.	5
				4.3 A bien reformulé les besoins de la cliente ou du client.	5
Proposer un produit.	PS	5. Pertinence des produits ou des services offerts.	10	5.1 A proposé un produit conforme aux besoins de la cliente ou du client.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Fleuristerie	Code :	201362
N° ET TITRE DU MODULE :	16 - APPLICATION DE TECHNIQUES DE VENTE	Durée de l'épreuve :	30 minutes
COMPORTEMENT ATTENDU :	Appliquer des techniques de vente		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Conclure la vente.	PS	6. Utilisation des techniques de vente.	20	6.1 A mis en valeur toutes les caractéristiques du produit.	10
				6.2 A réfuté les objections de la cliente ou du client.	10
		7. Utilisation de la terminologie.	5	7.1 A vulgarisé correctement le vocabulaire de fleuristerie.	5
		8. Application des techniques de conclusion d'une vente.	10	8.1 A choisi le moment opportun pour conclure la vente.	5
Appliquer des techniques de vente.	PS			8.2 A utilisé une formule appropriée pour conclure la vente.	5
		9. Exactitude des opérations de transaction.	5	9.1 A effectué correctement la transaction.	5
		10. Respect des règles de l'éthique professionnelle.	5	10.1 A adopté des attitudes conformes à l'éthique professionnelle.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie

Codes : 201394

N° ET TITRE DU MODULE : 19 - RÉALISATION D'ACCESSOIRES FLORAUX

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser des accessoires floraux

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Proposer des accessoires floraux.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> · Pertinence des propositions. 	P
Réaliser un bouquet de mariée sur un porte-bouquet.	25	35	<ul style="list-style-type: none"> · Choix des composantes. · Application des règles de composition florale. · Application des techniques de montage. · Qualité de la présentation. · Application des techniques de conservation. 	P
Réaliser un bouquet de mariée broché.	25	50	<ul style="list-style-type: none"> · Choix des composantes. · Application des techniques de brochage. · Application des règles de composition florale. · Application des techniques de montage. · Qualité de la présentation. · Application des techniques de conservation. 	P
Réaliser un corsage et une boutonnière.	10	15	<ul style="list-style-type: none"> · Choix des composantes. · Application des techniques de brochage. · Application des règles de composition florale. · Application des techniques de montage. · Qualité de la présentation. · Application des techniques de fixation. · Application des techniques de conservation. 	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie **Codes :** 201394

N° ET TITRE DU MODULE : 19 - RÉALISATION D'ACCESSOIRES FLORAUX

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser des accessoires floraux

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Réaliser une gerbe de présentation et un bouquet lié.	12	--	<ul style="list-style-type: none"> · Préparation des fleurs et des verdure. · Application des techniques de liage. · Application des règles de composition florale. · Qualité de la présentation. 	P
Calculer le coût des accessoires.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> · Justesse des calculs. 	P
Évaluer son travail.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> · Pertinence du jugement. 	P
Préparer la livraison.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> · Vérification de la qualité des produits. · Qualité de l'emballage. · Préparation du bon de livraison. · Présence des informations relatives à la conservation. 	P
Nettoyer l'espace de travail.	3	--	<ul style="list-style-type: none"> · Récupération du matériel réutilisable. · Rangement de l'espace de travail. 	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME :	Fleuristerie	Code :	201394
N° ET TITRE DU MODULE :	19 - RÉALISATION D'ACCESSOIRES FLORAUX	Durée de l'épreuve :	4 heures 30
COMPORTEMENT ATTENDU :	Réaliser des accessoires floraux		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Réaliser un bouquet de mariée sur un porte-bouquet.	PS/PT	1. Choix des composantes.	5	1.1 A choisi judicieusement les composantes du bouquet.	5
		2. Application des règles de composition florale.	15	2.1 Bouquet conforme aux règles de la symétrie pure.	5
				2.2 Équilibre des volumes et des masses.	5
				2.3 Mise en évidence des fleurs et des verdure de grande valeur expressive.	5
3. Application des techniques de montage.	10	3.1 Fixation solide de toutes les composantes du bouquet.	10		
Réaliser un bouquet de mariée broché.	PS/PT	4. Qualité de la présentation.	5	4.1 Finition soignée du bouquet.	5
		5. Choix des composantes.	5	5.1 A choisi judicieusement les composantes du bouquet.	5
		6. Application des techniques de brochage.	5	6.1 A effectué soigneusement le brochage du bouquet.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME :	Fleuristerie	Code :	201394
N° ET TITRE DU MODULE :	19 - RÉALISATION D'ACCESSOIRES FLORAUX	Durée de l'épreuve :	4 heures 30
COMPORTEMENT ATTENDU :	Réaliser des accessoires floraux		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
		7. Application des règles de composition florale.	30	7.1 Respect des principes liés à l'harmonie des couleurs.	5
				7.2 Bouquet conforme aux règles de la symétrie optique.	5
				7.3 Présence d'un effet de profondeur.	5
				7.4 Exploitation judicieuse des lignes et des mouvements des fleurs et des verdure.	5
				7.5 Mise en évidence des fleurs et des verdure de grande valeur expressive.	5
				7.6 A vérifié et corrigé l'équilibre mécanique du bouquet.	5
		8. Qualité de la présentation.	5	8.1 A bien dissimulé la base du bouquet.	5
		9. Application des techniques de conservation.	5	9.1 A vaporisé le bouquet correctement.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie **Code :** 201394

N° ET TITRE DU MODULE : 19 - RÉALISATION D'ACCESSOIRES FLORAUX **Durée de l'épreuve :** 4 heures 30

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser des accessoires floraux

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Réaliser un corsage et une boutonnière.	PS/PT	10. Choix des composantes.	5	10.1 A choisi judicieusement les composantes du corsage et de la boutonnière.	5
		11. Application des techniques de brochage.	5	11.1 A effectué soigneusement le brochage du corsage et de la boutonnière.	5
		12. Application des règles de composition florale.	5	12.1 Agencement harmonieux des espèces du corsage.	5

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie **Code :** 201413

N° ET TITRE DU MODULE : 21 - RÉALISATION D'UN ARRANGEMENT POUR UNE OCCASION SPÉCIALE

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser un arrangement pour une occasion spéciale

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Soumettre au client une proposition.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> · Justesse de la proposition par rapport au besoin. · Vocabulaire utilisé. 	P
Choisir les composantes nécessaires aux projets.	5	10	<ul style="list-style-type: none"> · Choix des matières premières. 	P
Calculer le coût des montages.	5	10	<ul style="list-style-type: none"> · Justesse du montant alloué aux fleurs. · Justesse du calcul des quantités de matériaux nécessaires. 	P
Réaliser un montage pour une fête de l'année.	30	--	<ul style="list-style-type: none"> · Conformité de la composition à la commande. · Application des techniques de montage. · Application des règles de composition florale. · Qualité de la présentation. 	P
Réaliser un montage pour un événement particulier.	40	60	<ul style="list-style-type: none"> · Détermination des quantités des matériaux nécessaires. · Choix et préparation du contenant. · Application des règles de composition florale. · Pertinence des effets recherchés. 	P
Évaluer son travail.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> · Pertinence du jugement. 	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

Module 21

ANALYSE DU PROGRAMME (OBJECTIF DE COMPORTEMENT)

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie **Code :** 201413

N° ET TITRE DU MODULE : 21 - RÉALISATION D'UN ARRANGEMENT POUR UNE OCCASION SPÉCIALE

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser un arrangement pour une occasion spéciale

Objets possibles	Appr. %	Éval. %	Aspects observables ou thèmes de connaissances	P* ou C
Préparer les livraisons.	5	20	<ul style="list-style-type: none"> · Vérification de la qualité du produit. · Préparation du bon de livraison. · Qualité de la présentation du montage. 	P
Nettoyer l'espace de travail.	5	--	<ul style="list-style-type: none"> · Récupération des composantes. · Rangement du matériel et des outils. · Propreté de l'espace de travail. 	P

* P : Épreuve pratique

C : Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME :	Fleuristerie	Code :	201413
N° ET TITRE DU MODULE :	21 - RÉALISATION D'UN ARRANGEMENT	Durée de l'épreuve :	3 heures 30
	POUR UNE OCCASION SPÉCIALE		
COMPORTEMENT ATTENDU :	Réaliser un arrangement pour une occasion spéciale		

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %	
Choisir les composantes nécessaires aux projets.	PS	1. Choix des matières premières.	10	1.1 A choisi les fleurs et les légumes appropriés à l'événement.	10	
Calculer le coût des montages.	PS	2. Justesse du montant alloué aux fleurs.	10	2.1 A établi exactement le montant à allouer aux fleurs.	10	
Réaliser un montage pour un événement particulier.	PS/PT	3. Détermination des quantités de matériaux nécessaires.	10	3.1 A déterminé les quantités de fleurs, de légumes et d'accessoires conformément au budget établi.	10	
		4. Choix et préparation du contenant.	5	4.1 A bien choisi et préparé le contenant.	5	
		5. Application des règles de composition florale.	5.1 A respecté les exigences propres à la forme de l'arrangement choisi.	5	5.2 Équilibre des volumes et des masses.	10
			5.3 Mise en évidence d'un point de croissance ou d'un point fort.	5	5.4 Exploitation judicieuse des lignes et des mouvements des fleurs et des légumes.	5
			5.5 Harmonie générale du montage.	10		

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Fleuristerie **Code :** 201413

N° ET TITRE DU MODULE : 21 - RÉALISATION D'UN ARRANGEMENT **Durée de l'épreuve :** 3 heures 30

POUR UNE OCCASION SPÉCIALE

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser un arrangement pour une occasion spéciale

Objets d'évaluation	Str.*	Aspects observables	Pond. %	Éléments-critères	Pond. %
Préparer la livraison.	PS	6. Pertinence des effets recherchés.	10	6.1 Mise en évidence dans l'arrangement d'éléments rappelant judicieusement l'événement particulier.	10
		7. Préparation du bon de livraison.	5	7.1 A bien préparé le bon de livraison.	5
		8. Qualité de la présentation du montage.	15	8.1 A rédigé soigneusement la carte de souhait.	5
				8.2 A respecté les exigences de qualité liées à l'emballage du montage.	10

* Stratégie d'évaluation : Indiquer s'il s'agit de processus (PS) ou produit (PT).

